

Enquête sur la pêche au Tazard du lagon en Nouvelle-Calédonie



Photographie : Jean-Pierre TESSIER

Notes de terrain

Octobre 2008

Matthieu JUNCKER pour



Préambule

Ce document a pour objectif de présenter les « premières impressions » sur la pêche au Tazard du lagon après un mois d'enquête. Il doit permettre une lecture plus facile de la base de donnée. Des interprétations et hypothèses sont suggérées. Elles méritent d'être creusées ou testées. A ce stade, aucune analyse n'a été effectuée.

J'ai rencontré un certain nombre de réticences pour recueillir ces informations. Les sites et les productions ont été les deux points épineux du questionnaire. Je me suis engagé sur la confidentialité de ces informations et me vous demande à mon tour de respecter celles-ci. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez rentrer en contact avec un des pêcheurs enquêté.

Plusieurs pêcheurs m'ont fait part de leur souhait de vouloir assister au rendu de l'opération. A quelques exceptions près, vous disposez dans la base de données de tous leurs contacts (Nom, Localité, Téléphone).

Résultats des enquêtes en quelques chiffres

Nombre de pêcheurs enquêtés : 95

Nombre de pêcheurs recensés : 315

Nombre de communes (nb. d'enquête/commune) : 25

BOULOUPARIS	2	OUEGOA	3
BOURAIL	6	PAITA	2
CANALA	2	POINDIMIE	5
DUMBEA	1	PONERIHOUEN	1
HIENGHENE	3	POUEBO	2
HOUAILOU	4	POUEMBOU	5
ILE DES PINS	8	POUM	2
KAALA GOMEN	2	POYA	5
KONE	2	THIO	8
KOUMAC	4	TONTOUTA	2
LA FOA	4	TOUHO	4
MOINDOU	3	VOH	2
NOUMEA	13		

Pression de pêche

Variabilité spatiale

La pression de pêche au Tazard est très variable selon les régions. Cette espèce est largement exploitée notamment sur :

- le Grand Nouméa,
- le littoral de Népoui et de Koné,
- Koumac,
- Poindimié.

Sur les communes de Nouméa, Népoui et Koné, il semble qu'il y ait, sur un même site, certains soirs calmes, en haute saison, entre 15 à 30 bateaux ciblant le Tazard. Ces trois villes et villages sont des hauts lieux de pêche au Tazard.

A Népoui le Tazard est véritablement ciblé. Sur d'autres zones moins peuplées comme Bourail, Moindou, Voh, la pêche au Tazard constitue l'activité annexe d'une pêche qui cible généralement les poissons du large (thons, wahoo). Ce poisson ne semble pas très abondant autour de ces communes. Les pêcheurs de Bourail expliquent ce phénomène par le fait que le « Tazard du lagon »... a besoin d'un vaste lagon pour se développer et non de récifs étroits couverts de fonds blancs comme ceux présents à Bourail.

Enfin sur d'autres communes telles que Hienghène et l'Iles des Pins, le Tazard est peu exploité.

Evolution des populations de Tazard

Bien que cette question n'ait pas été inscrite sur le questionnaire, j'ai essayé de recueillir au cours des enquêtes, l'impression des pêcheurs sur l'état du stock de cette espèce.

Plusieurs pêcheurs affirment un sérieux déclin de la population de Tazard du fait de la chute des captures depuis au moins 15 ans sur les zones urbanisées du Grand Nouméa, de Népoui à Koné, de Koumac et de Poindimié. Malgré l'emploi de techniques sophistiquées et l'excellente connaissance du comportement du poisson (mouvements du poisson, comportement alimentaire), les captures se font de moins en moins nombreuses sur ces zones et les poissons plus petits.

Sur d'autres régions moins urbanisées (île des Pins, Ouégoa, Pouébo, Hienghène, Canala, Thio) les populations de Tazard semblent se maintenir. Le maintien de ces populations pourrait s'expliquer par la présence d'un nombre restreint d'embarcations, de petites tailles, qui ne permettent pas de bien exploiter cette ressource et/ou parce que ce poisson serait naturellement faiblement abondant et donc faiblement exploité (île des Pins, Hienghène).

Limites de l'évaluation de la pression de pêche

Deux types de comportements peuvent biaiser l'évaluation de la pression de pêche :

- l'un tendrait à diminuer le nombre de captures par peur de la réglementation, par rapport au poids total du poisson débarqué par sortie ou par rapport au fait que ce poisson est très souvent vendu sans autorisation (cas des pêcheurs assidus),
- l'autre tendrait à exagérer le nombre de captures par orgueil et fierté (cas des pêcheurs très occasionnels).

Je me suis attaché à lever les craintes des pêcheurs assidus, omniprésentes au début de l'enquête, en présentant les aspects scientifiques (et non réglementaires) de cette étude et en me présentant moi-même comme un pêcheur de Tazard. D'autre part, j'ai « corrigé » *a posteriori* les enquêtes des pêcheurs très occasionnels lorsque celles-ci me semblaient trop biaisées (les poids ne correspondant pas aux tailles indiquées, le nombre de Tazard par saison ne correspondant pas au nombre total de Tazards des sorties avec succès).

Néanmoins, il me paraît important de garder à l'esprit ces biais potentiels lors de l'interprétation du calcul du tonnage global annuel.

La pression de pêche sur la zone du Grand Nouméa (Mont Dore à la Tontouta) n'a pu être évaluée pour deux raisons :

- par manque de temps. Une étude de plusieurs semaines s'avérait nécessaire pour faire le tour des pêcheurs sur ces communes,
- parce qu'il est difficile d'enquêter en milieu « urbanisé ». Je n'ai jamais réussi à obtenir d'autres noms de pêcheurs auprès des enquêtés du Grand Nouméa. Ce « mutisme » s'explique par la crainte de dénoncer des pêcheurs. Mes entretiens « off record » me permettent d'avancer l'hypothèse que le Tazard du lagon est probablement l'un des poissons les plus vendus illégalement en Nouvelle-Calédonie. Ceci provient du fait que ce poisson, accessible à tous les pêcheurs plaisanciers, peut-être capturé en quantité (certains pêcheurs en attrapent plus de 10/sortie) et qu'il présente une biomasse importante. Lorsque la production d'une sortie avoisine les 80 – 100 kg, il est courant que les poissons soient revendus, sauf en milieu tribal où ils sont partagés entre les clans.

L'estimation « à la louche » que je peux fournir à Marc comme il me l'avait demandé, est que les pêcheurs du Grand Nouméa qui ciblent le Tazard à la saison sont probablement une bonne centaine. Cette estimation se base sur le fait qu'au meilleur moment de la saison, lorsque les conditions sont réunies (faible vent, pas de pluie, week-end, etc) un maximum de 30 bateaux sont vus par les pêcheurs que j'ai enquêtés sur 3 sites différents. Ceci représenterait une estimation d'environ 90 bateaux à compléter avec d'autres bateaux qui pêchent ce poisson ailleurs dans le lagon.

Période de pêche

Périodes annuelles

A l'échelle de l'année, les enquêtes révèlent l'existence de deux périodes de pêche distinctes selon les régions :

- dans le Sud de la Grande Terre (Thio), à l'île des Pins d'une part et sur les récifs situés entre Belep et Balabio d'autre part, la pêche au Tazard se fait en hiver et parfois toute l'année ;
- au Nord d'une ligne passant par Houailou et le Sud de Nouméa (Mont Dore), les captures du Tazard sur la Grande Terre se font en été au moment où les individus se rassemblent pour se reproduire. La période de pêche s'étend de septembre à janvier avec un pic en novembre et décembre. Les pêcheurs des communes de Ouégoa et Pouébo capturent ce poisson précocement dans la saison : dès le mois d'août et de septembre, le Tazard quitte la région de Balabio et se rapproche de la Grande Terre. La saison de pêche dure jusqu'à la fin de l'année. A Népoui, la pêche se déroule en toute fin d'année et ne dure véritablement qu'un mois (15 nov-15 déc). La production de Tazard se fait principalement au cours de deux périodes assez brèves (de l'ordre d'une semaine chacune). Ces périodes sont séparées de 2-3 semaines au cours desquels le Tazard est plus difficilement pêché. En février, la quasi-totalité des Tazards disparaissent des eaux du lagon. Aucun enquêté n'a émis d'hypothèse pour expliquer cette « disparition » saisonnière. Ce cycle semble être bien connue de la majorité des pêcheurs de la région.

Enfin, une région qualifiée d'« intermédiaire » retient l'attention : Canala. Dans cette région, le Tazard est pêché toute l'année avec, selon les enquêtés, des sites excellents pour pêcher en hiver, et d'autres sites où ils sont pêchés en été.

Périodes journalières

La pêche au Tazard se déroule au levé (6h-9h) et au coucher du soleil (16h-18h). Cette préférence pourrait s'expliquer par un alizé peu puissant et une insolation moins forte en début et fin de journée. Il semble que ces périodes de pêche correspondent également au pic alimentaire de cette espèce.

Reproduction

Les enquêtes convergent sur la période de reproduction comprise entre novembre et décembre. L'acte reproducteur se déroulerait dans les passes (comme celle Koné) ou à proximité du littoral, près des mangroves. Les zones de passes pourraient être des zones de rassemblement de frai lorsque celles-ci sont sous forte influence terrigène (passe proche du littoral, eaux turbides) comme à Koné ou à Népoui ou sur des zones frangeantes d'îlots ou de la Grande Terre et dans des baies sur les lagons plus larges (Canala, Nouméa).

Deux pêcheurs apportent une description du frai assez différentes. L'un a observé des mâles (de plus petite taille) nageant en surface, sautant et lâchant leur laitance en retombant dans l'eau. Les femelles plus grosses (jusqu'à 30 kg) tournent sous les mâles à 2-3 m sous la surface. Un autre pêcheur de la Foa a observé quant à lui, des individus se frottant sur le sable au moment du frai. Ce comportement serait lié à la reproduction (et non au déparasitage) car une dizaine d'individus effectuerait cette « parade nuptiale » au même moment.

Tous les pêcheurs enquêtés convergent sur un second point intéressant : bien que le Tazard soit un poisson pélagique capable de se déplacer sur de grandes distances, leurs rassemblements ne se font pas « au hasard en pleine eau » mais sur des zones bien spécifiques. Ainsi, par exemple, les passes de Koné et de Franco (au Sud de Pouembout) accueillent des rassemblements de reproducteurs alors que la passe de Duroc à quelques kilomètres plus au Nord semble désertée par ce poisson. Plus au Nord encore, la coupée de l'Alliance (passe située face à Ouaco) ne semble pas non plus être une zone de rassemblement. Ce phénomène de rassemblement qui privilégie certains sites explique les nombreux chevauchements des zones convoitées par les pêcheurs de Tazard. Sur la région de Nouméa-Dumbéa, le Tazard se concentre très généralement sur des « points remarquables » présentant une courantologie particulière : caps, des pointes dans le lagon (sortie de baie, extrémité de récifs d'un îlots) ou au niveau de « coudes » sur la pente externe.

Un cas particulier est à souligner sur l'île des Pins qui ne semble pas accueillir de rassemblement de reproducteurs. Cette affirmation est étayée par le fait que :

- la bonne saison de pêche est située globalement en hiver (pour cinq des huit pêcheurs enquêtés, les captures sont plus fructueuses en hiver) ou que les prises sont autant abondantes en été qu'en hiver. Seul un pêcheur capture plus de poissons en été (novembre à janvier) qu'en hiver ;
- aucun rassemblement de Tazards n'a jamais été observé. Or, lorsque approche la période de frai, les Tazards se rassemblent en petits groupes de quelques individus à quelques dizaines d'individus ;
- la très grande majorité des pêcheurs (7/8) ignore la saison pendant laquelle les femelles ont des œufs prêts à être pondus dans leurs ovaires alors que cet indice est systématiquement avancé par les enquêtés de la Grande Terre pour justifier la proximité de la ponte.

Comportement alimentaire

Au moment du frai (avant ou après ?), le Tazard semble adopter un comportement de frénésie alimentaire : il mord à n'importe quel leurre : un morceau de toile de sac à pain cachant un hameçon suffit à les attirer. Un pêcheur de Touho m'a conté l'attaque d'un Tazard sur des congénères qui venaient d'être fléchés. En dehors de cette période frénétique, le Tazard est bien moins vorace et donc plus difficile à pêcher à la traîne ou à la ligne.

Depuis une trentaine d'années, il semble qu'il y ait une modification du comportement du Tazard. Autrefois, ce poisson pouvait être pêché avec « un simple bout de chiffon accroché à un hameçon » même en dehors des périodes de frénésie alimentaire. Aujourd'hui, les leurres sophistiqués donnent de piètres résultats. La pêche au vif s'impose. Dans cette technique de pêche, le choix de l'espèce pour servir de vif évolue lui aussi : le maquereau très largement répandu sur la Grande Terre est remplacé parfois par des « aiguillettes ».

Il est probable que l'appétit du Tazard soit lié à son cycle reproducteur et aux phases de la lune. Ceci expliquerait une période « creuse » au cours de laquelle les Tazards de Népoui ne mordent plus (cf § [Périodes annuelles](#)). Malheureusement, les phases lunaires n'ont pas été notées par les pêcheurs enquêtés.

Comportement grégaire

Le Tazard serait solitaire en saison fraîche et aurait tendance à former des rassemblements plus ou moins diffus au cours de l'été (novembre – décembre). Certains pêcheurs au fusil sous-marin à Nouméa, Pouembout et Kaala-Gomen m'ont décrit des rassemblements de plusieurs centaines d'individus. Ces observations sont toutes anciennes (il y a plus de 15 ans) et n'ont jamais été renouvelées depuis.

Fréquence de taille

Les individus de petite taille (35-50 cm) sont rarement pêchés. Ils sont observés généralement en hiver, entre avril et octobre avec un pic de juillet à septembre, quelques soient les régions en Nouvelle-Calédonie. Ces individus sont pêchés souvent en bord de mer, dans les baies abritées, parfois à proximité des palétuviers. Les Tazards plus petits (< 35 cm) ne sont jamais pêchés (ni observés).

A contrario, les plus gros individus sont observés toute l'année sur la pente externe de la région de Bouloupari-La Foa

Dans la majorité des communes, les pêcheurs ne notent pas de variations notables de taille en fonction de la période de l'année.

Migration

De nombreux pêcheurs pensent que le Tazard effectue des migrations au cours de l'année. Cette supposition s'appuie sur « l'arrivée » puis « la disparition » de cette espèce à une saison précise, sur de nombreuses communes.

Sur la zone VKP, plusieurs enquêtés pensent que le Tazards suit une voie de migration Sud-Nord. Leur raisonnement s'appuie sur la chronologie de l'arrivée du poisson en début de la haute saison depuis la zone de Pouembout vers celle de Koné.

Deux pêcheurs enquêtés à Moindou ont indiqué que les rassemblements de Tazard sur les récifs face à leur commune se déroulaient quelques jours/semaines après ceux observés dans la région de Nouméa. Selon eux, il y aurait une migration des Tazard du Sud vers le Nord de la côte Ouest.

Les observations effectuées au Nord de Nouméa, à Dumbéa et Paita vont dans le même sens : plusieurs pêcheurs attestent de migration du Sud vers le Nord entre septembre et novembre. Les poissons migreraient du Grand Sud et remonteraient pour pondre dans des eaux plus chaudes, autour de Nouméa. Sur une échelle spatiale réduite, le décalage de quelques jours de l'arrivée du Tazard entre l'îlot Porc-épic et la Baie Ma témoignerait de cette migration septentrionale.

Pour d'autres régions « intermédiaires » comme celle de Canala à l'Est ou Népoui à l'Ouest, aucune hypothèse n'est émise pour expliquer l'arrivée du Tazard fin octobre. La date du « départ » du Tazard est quand à elle incertaine car bien que le poisson semble toujours présent autour de Népoui, les pêcheurs stoppent leur activité le 15 décembre à cause du risque de ciguatera. D'après quelques observations, il semble que le Tazard ne soit plus observé en abondance autour de Népoui à partir de la mi-janvier.

Sur des hauts fonds situés au Nord de la Grande Terre (récif de l'Alliance) la haute saison du Tazard se situe en mai et juin (une centaine de poissons pêchés en 36 à 48h). Les Tazards sont retrouvés au mois de juillet et d'août sur les récifs à l'Est de Balabio. Enfin, le Tazard est pêché à Ouégoa, au Nord de Pouébo en septembre et octobre. Pour cette région de la Nouvelle-Calédonie, les enquêtes semblent donc indiquer une migration méridionale : du Nord du lagon vers la Grande Terre.

La synthèse de ces informations amène à poser des hypothèses sur les déplacements du Tazard à l'échelle du lagon de la Grande Terre. L'hypothèse la plus simple proposerait l'existence de deux migrations de même sens mais de direction opposée : l'une partant des récifs du Nord en mai juin orientée vers le Sud des côtes Est et Ouest ; l'autre partant du Sud du lagon et orientée vers le Nord des côtes Est et Ouest.

Bruno Leroy en charge du marquage de Thonidés dans le département Oceanic Fisheries Programme serait intéressé pour lancer une campagne de marquage sur le Tazard du lagon en Nouvelle-Calédonie (contact : brunol@spc.int).

Ciguatera

Bilan

Le Tazard de certaines régions de Nouvelle-Calédonie semble indemne de ciguatera : Nouméa, Hienghène, Poindimié, Ponérihouen, Houailou. Les pêcheurs soulignent que les malaises (les « empoisonnements ») sont généralement liés à la mauvaise conservation de cette espèce dont la chair semble très mal supporter la chaleur.

Pour d'autres régions situées principalement sur la côte Ouest (de Boulouparis jusqu'à Pouembout), consommer la chair de Tazard représente un risque d'attraper la gratte. Certains des pêcheurs enquêtés et de leurs proches ont développé des symptômes assez clairs pour écarter l'hypothèse d'une intoxication alimentaire au profit de celle de la gratte. Sur cette même portion de côte, d'autres pêcheurs mangent du Tazard depuis plus de 30 ans sans s'inquiéter des périodes, des lieux ni des tailles des captures et n'ont jamais eu la gratte.

Dans les régions « suspectes », la gratte freine considérablement la pêche visant ce poisson. Selon Yann Condoya, pêcheur professionnel sur La Foa, il y aurait 1 % des individus ciguatoxiques : sa pêche de 250 Tazards en 2006 aurait contaminé à trois reprises des clients. Ce constat pousse Yann à abandonner aujourd'hui la pêche au Tazard du lagon pour s'orienter vers la pêche de poissons profonds (vivaneaux, loches) et de poissons pélagiques (wahoo et thons principalement).

Saisonnalité du risque ciguatérique

La présence de gratte est quasi-unanimement associée à la période de frai par les plaisanciers de Boulouparis jusqu'à Bourail. Selon quelques pêcheurs, les individus « deviennent » gratteux lorsqu'ils pondent. L'explication avancée pour expliquer cette saisonnalité de la gratte est que le Tazard, en demeurant longtemps dans le lagon pour se reproduire (3 mois en moyenne) accumule cette toxine dans les proies qu'il consomme. Le risque de capturer un individu ciguatoxique est ainsi d'autant plus important que celui-ci est pêché en fin de période de frai. La « fleur de corail » (ie les pontes massives de coraux retrouvées en surface) est souvent pris aussi bien par les mélanésiens que par les calédoniens descendants d'européens comme référentiel temporel pour arrêter la pêche au Tazard.

D'après un pêcheur plaisancier, ambulancier de profession rencontré sur Népoui, il semble qu'il y ait chaque année quelques cas sévères de gratte qui provoquent l'arrêt immédiat de cette pêche dans toute la commune.

Zonation du risque ciguatérique

Dans la majorité des régions, tous les poissons du lagon sont susceptibles d'être gratteux, *a fortiori* les poissons transiants comme le Tazard : il n'y a donc pas de zonation de ce risque. Néanmoins, de manière assez surprenante, à l'île des Pins, plusieurs pêcheurs enquêtés indépendamment ont affirmé qu'une zone, toujours la même (Gadji et les récifs au Nord-Est de l'île des Pins), était une zone gratteuse.

Enfin, la région de Népoui est un cas particulier en Nouvelle-Calédonie puisque la gratte est admise de tous comme présente dans la chair du poisson (à partir du 15 décembre !).

Le risque augmenterait avec la taille des individus mais celle-ci est rarement précisée.